

Avril 2015 – Familles de france

Conseillers conjugaux et familiaux

Des personnes ressources.

Les conseillers conjugaux et familiaux sont des professionnels ressources pour les associations qui souhaitent s'engager dans des actions auprès des familles : le soutien à la parentalité, la prévention des violences conjugales, l'égalité hommes / femmes. Ils sont aussi compétents pour former les professionnels ou les bénévoles sur le terrain. Rencontre avec Bénédicte Maufrais, présidente de l'ANCCEF – association nationale des conseillers conjugaux et familiaux.

Quelles sont les missions des conseillers conjugaux ?

Le conseiller conjugal et familial aide les personnes en difficulté dans toutes les étapes de leur vie relationnelle affective et sexuelle. Il permet à chacun de prendre du recul par rapport aux difficultés rencontrées et d'être écouté en période de doute ou de conflit. Dans le couple, il aide à renouer le dialogue et, si nécessaire, à prendre des décisions avec plus de sérénité et de lucidité. Il peut recevoir en consultation individuelle, conjugale ou familiale. Il peut également rencontrer des adolescents, au cours d'interventions en milieu scolaire, notamment autour des questions liées à la sexualité et à la contraception.

Où exercent-ils ?

Les conseillers conjugaux et familiaux ont des lieux d'exercice multiples. Certains travaillent dans les centres de planification et d'éducation familiale (CPEF), en milieu hospitalier, dans les services de Protection maternelle et infantile (PMI), dans les établissements d'information, de consultation et de conseil familial (EICCF) ; d'autres sont dans les centres de prévention de la maltraitance, des centres d'écoute téléphonique. Des CCF exercent dans des associations dont les activités sont centrées sur le soutien à la famille ou ont une consultation dans les centres sociaux des mairies. Enfin, ils peuvent enfin exercer en libéral, dans un cabinet privé. Ils sont ainsi environ 2000 actuellement, titulaires d'une formation agréée par l'Etat, à exercer cette profession.

Comment sont-ils formés ?

Un conseiller conjugal et familial exerce son métier au terme d'une formation qualifiante, dispensée par un organisme validé par le ministère des Affaires sociales (arrêté publié au JO du 10 décembre 2010). Le cadre, la durée et le contenu de la formation sont fixés par la loi. Cette formation, centrée sur l'écoute active et

l'accompagnement, se déroule sur deux à trois ans, par modules, et comprend 460 heures. L'ANCCEF, association nationale des conseillers conjugaux et familiaux, fédère les CCF formés auprès des organismes qui ont été agréés. Chacun exerce dans le cadre qui lui est propre : institutionnel, associatif, libéral.

En quoi peuvent-ils être professionnels ressources pour le soutien à la parentalité ?

Les CCF sont formés à travailler sur la parentalité et participent à ce titre à des nombreux dispositifs (voir encadré). Ils sont également compétents à monter des projets avec des associations, et à former des intervenants. L'ANCCEF tient à votre disposition la liste des conseillers conjugaux et familiaux adhérents qui peuvent vous accompagner dans la mise en place de vos actions auprès des familles. L'ANCCEF peut aussi relayer auprès de ses adhérents les demandes des associations qui souhaitent construire des projets ou former des intervenants dans le cadre du soutien à la parentalité.

Bénédicte Maufrais
Présidente

Pour en savoir plus : ANCCEF - Association nationale des conseillers conjugaux et familiaux : www.anccef.fr/ le site officiel des conseillers conjugaux et familiaux.

Quelques expériences de CCF dans le soutien à la parentalité

Extraits d'articles parus dans la revue Différences et son hors série, publiés par l'ANCCEF.

Rendre parents et enfants acteurs

De même qu'il n'existe pas de parent parfait, à la Parentèle nous pensons que tout parent possède des compétences parentales et il est important de les reconnaître. Cette reconnaissance permet une (re)valorisation de l'image parentale pour le parent lui-même, pour l'enfant et aussi pour les intervenants. C'est alors que nous pouvons commencer à travailler sur les dysfonctionnements dans la relation. La Parentèle s'appuie sur le désir des parents de réaménager la relation à leur enfant pour la soutenir et la faire évoluer. Elle vise à rendre les parents et les enfants acteurs afin que chacun s'approprie sa place et son histoire.

Martine Verrier. CCF à Amiens (80)

Accueillir l'histoire des parents

Il s'agit d'accueillir, d'entendre, de soutenir une parole ou un questionnement.

Si ma collègue psychologue s'appuie sur une écoute en lien avec la petite enfance et ses différentes étapes (la propreté, les morsures, la période du non, les coups portés), mon écoute est plus tournée vers l'histoire de ces parents qui arrivent vers nous.

Il est souvent question de la famille absente, loin, souvent dans un autre pays. Les parents parlent de l'isolement, de l'abandon, du deuil de quelque chose (une mère éloignée, un pays quitté, un conjoint parti, peu d'amis dans une nouvelle

région).

La spécificité de mon travail de CCF se situe surtout dans l'écoute et dans l'accueil. Savoir faire la place, ouvrir à la parole. Permettre aux adultes présents de dérouler un peu de leur histoire, une fois les soucis avec l'enfant, posé.

Brigitte Djian – CCF à Cannes (06)

Redonner une place aux parents

Des ateliers pour l'éducation affective et sexuelle

Nous avons donc imaginé et créé avec une collègue CCF basée à Bruxelles notre 1er « 2heures pour... » : « 2heures pour parler d'affectivité et de sexualité avec son enfant »... Depuis deux ans nous animons des groupes. Ces ateliers sont des lieux où les parents osent poser leur questions, partager leurs peurs, leurs inquiétudes et repartent avec la confiance de pouvoir entreprendre, démarrer, continuer un dialogue avec leur enfant sur ce thème.

Pour animer, nous nous sommes appuyées sur des qualités chères au conseil conjugal : l'écoute, le respect, la bienveillance de chacune et de soi-même... Quel bonheur de voir repartir ces parents avec le sourire et de les revoir nous dire « Vous savez, j'y suis arrivé ! J'en ai parlé ! ». Ces ateliers répondent à un vrai besoin des parents et en même temps un enjeu éducatif pour les jeunes, les parents et la société.

Florence Peltier, CCF à Antony (92)

Soutenir la parentalité

Je travaille avec les parents sur ces questions : relations parents – adolescents : entre présence et lâcher prise ; la violence chez nos enfants est-elle une fatalité ? ; De quelle attitude de parents nos enfants ont-ils besoin ? Conflits, tension familiale... et l'enfant dans tout cela ? Autorité. Autoritarisme... J'ai accompagné un petit groupe d'échanges « Parents – Ados, s'écouter se parler » et ai créé divers outils : « jeu du CAC 40 des valeurs humaines » par exemple.

Mileine Ollivier, CCF à Allinges (74)

Espace de rencontre : maintenir le lien

Les Espaces Rencontres s'adressent à toute personne dont le droit de visite filial est interrompu, difficile ou trop conflictuel. Leur but est le maintien de la relation entre l'enfant et le parent avec lequel il ne vit pas, conformément à ce prévoit la Charte internationale des droits de l'enfant, dans le droit d'accès à ses deux parents.

Un entretien préalable avec chacun des parents nous permet de connaître un peu leur histoire, ce qu'ils attendent de ce lieu, comment nous pourrions les accompagner dans le lieu avec leur(s) enfant(s).

Pendant la rencontre, les enfants ont toute latitude pour nous interpeller quand ils en ressentent le besoin. Les parents visiteurs aussi. Nous abordons des aspects de la relation : la confusion entre ce qui relève du conjugal et ce qui relève du parental. C'est quoi être père, être mère ? Nous sommes attentifs à ce que chacun puisse utiliser l'Espace de Rencontre au mieux. Pour certains c'est possible, pour d'autres non.

Jeannine Stoesel, CCF à Montélimar (30)

« La Petite Gare », découvrir son enfant dans un espace différent

« La Petite Gare » Lieu d'Accueil Enfants-Parents de Tassin est un lieu intermédiaire entre le cadre familial et les structures collectives, financé par la commune et la CAF. Il fonctionne avec trois accueillants.

Il se présente comme un espace libre où les familles peuvent partager un moment avec leur enfant, avec d'autres parents et échanger dans la convivialité avec les accueillants. Il permet aux parents de découvrir leur enfant dans un espace différent.

L'orientation de ce lieu est de favoriser la relation parent - enfant et d'aider chacun à vivre la séparation de façon progressive.

Ce lieu de soutien à la parentalité permet de rompre l'isolement social des parents. L'expérience montre que c'est également un lieu de constitution de liens entre les parents.

Babeth Magnin, CCF à Tassin la Demi Lune (69)